

Commune de Porcaro – Département du Morbihan – Arrondissement de Vannes

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 23 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de PORCARO dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de madame Sylvie CHEDALEUX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 18 septembre 2026

Membres en exercices : 15

Présents : 14 Absent excusé : 1

Votants : 15

PRÉSENTS : Sylvie CHEDALEUX, Aurélie LUCAS, Jean-Stéphane RENAUD, Aurélie BONNETAIN, Charles de CADARAN, Delphine BIZE, Didier BEBIN, Karine JOUIN, Loïc GOUELLO, Miguel COUDREUSE, Yvanna ROZE, Romain HERVIAULT, Valérie CONCHE, Pierre LE GUENEDAL

ABSENTS EXCUSÉS : Anne-Sylvie JOLLY (pouvoir à Karine JOUIN)

Le quorum étant atteint, madame le Maire déclare la séance ouverte à 20h35 et invite le Conseil à élire un secrétaire. Loïc GOUELLO, conseiller municipal, est désigné en qualité de secrétaire de séance. La séance a été publique.

PARTICIPATION EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTREES

D2026-09-09

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT ;
Des incendies d'une intensité exceptionnelle se sont déclarés en France, ont ravagé près de 115 000 hectares, et ont nécessité l'évacuation de nombreuses communes, provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique.

Face à ce drame, l'AMF, en partenariat avec La Protection Civile a appelé les communes et les intercommunalités de France Métropolitaine et d'Outre-Mer à apporter, au plus vite, un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation, ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire.

Sensible aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Porcaro contribue à soutenir les communes impactées dans la mesure de ses capacités.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de faire un don d'un montant de 400 € à la Protection Civile et d'autoriser madame le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Porcaro, le 23/09/2026

Pour extrait conforme

Au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire, Sylvie CHEDALEUX



Le secrétaire de séance, Loïc GOUELLO